



Le Saint-Siège

**ADDRESS OF HIS HOLINESS JOHN PAUL II
TO H.E. Ms LEBOHANG NTS'INYI,
NEW AMBASSADOR OF LESOTHO TO THE HOLY SEE***

Saturday, 25 March 1995

Monsieur l'Ambassadeur,

1. C'est un plaisir pour moi que d'accepter les Lettres par lesquelles Sa Majesté le Roi Moshoeshoe II vous accrédite comme Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Lesotho près le Saint-Siège. Je profite de cette occasion pour réaffirmer mes sentiments d'estime et d'amitié pour les peuples de votre nation. En effet, je me rappelle toujours sa chaleureuse hospitalité lors de ma visite au Lesotho il y a quelques années, où je vins en serviteur de l'unité et de la paix pour promouvoir le dialogue et la compréhension entre les peuples (cf. Discours d'arrivée, 14 septembre 1988, nn. 1 et 4). C'est dans ce même esprit que je vous demande de transmettre à Sa Majesté, au gouvernement et au peuple du Lesotho mes meilleurs vœux que je forme dans la prière.

2. Votre Excellence a rappelé que les principes de justice et de paix sont le fondement sur lequel votre peuple cherche à édifier une société véritablement démocratique. J'apprécie ces remarques, car elles rappellent le fait important que l'authentique développement humain n'est jamais une simple question de progrès matériel, mais qu'il doit toujours prendre en compte la dimension spirituelle de la vie des gens. La dignité transcendante de la personne humaine qui est l'image visible du Dieu invisible, ne doit en aucun cas être négligée ou méprisée. C'est précisément cette dignité humaine qui fait de l'homme un sujet de droits qui ne saurait être violés par aucun individu, groupe ou pouvoir politique. Aucune majorité sociale ou politique ne peut prendre sur elle de violer ces droits ou de les refuser à d'autres personnes qui appartiennent à un groupe ethnique, culturel ou religieux différent, en les isolant, les opprimant ou les exploitant (cf. Lettre encyclique *Centesimus annus*, 44).

3. Ainsi, lorsque des tensions s'élèvent et que menace la division politique, les sociétés peuvent soit avancer sur la route du dialogue et de l'harmonie dans un cadre de justice pour tous, soit décider d'emprunter la voie de la force et de la violence. Aujourd'hui, nous avons trop souvent été les témoins de cette seconde réponse, tant en Afrique que dans d'autres parties du monde. Mépriser la dignité humaine et fouler aux pieds les droits de l'homme ne peut mener au progrès, en revanche, les voies de communication doivent demeurer ouvertes, ce qui permettra aux différentes parties d'exposer, dans un climat sûr de respect mutuel, les différends et de rechercher des solutions véritablement justes et durables aux problèmes qui les assaillent. C'est là en effet la seule issue viable, si l'on veut respecter et soutenir des êtres humains dont la dignité soit complète et tous les droits intacts. Cela, ainsi que Votre Excellence l'a mentionné, constitue la voie que le Lesotho a choisie pour affronter les difficultés auxquels il fait face.

C'est pourquoi j'offre mes encouragements à votre gouvernement et à votre peuple, dans leurs efforts à ce propos. Ce n'est qu'à travers le dialogue et la compréhension qu'une société démocratique prospère et croît, tout en assurant des bienfaits durables à tous ses membres ainsi que la participation active de tous les citoyens aux choix politiques qui affectent leurs vies. En avançant sur la voie de la paix et du respect pour les droits de l'homme, le Lesotho constituera un exemple pour d'autres nations, un rayon d'espérance qui brille du milieu de l'Afrique australe.

4. Une vision intégrale de la dignité de la personne humaine constitue précisément le cœur des relations du Saint-Siège avec les États au niveau international. Le Saint-Siège veut protéger tout ce qui unit individus et sociétés et tout ce qui œuvre pour leur plus grand bien. Sa mission consiste à aider à créer une «atmosphère dans laquelle l'esprit humain pense en terme de paix, rejetant l'option de la violence, le cœur attiré par la beauté, la bonté, les besoins pressants des autres, lieu où les gens se donnent la main comme des frères et des sœurs pour travailler dans la solidarité en vue des droits et de la dignité de tous» (Discours de départ à Maseru, 16 septembre 1988, n. 3).

C'est sur cette même ligne que l'Église catholique qui est au Lesotho a pu apporter une contribution spécifique au développement. Les écoles et services d'éducation catholiques ont aidé le Lesotho à atteindre l'un des plus hauts niveaux d'alphabétisation de l'ensemble de l'Afrique, et l'Église est également active dans le système de santé. De plus, elle a développé des programmes permettant d'assurer une aide pratique aux travailleurs migrants pour leurs nombreux problèmes, et l'attention qu'elle porte à leurs besoins spirituels et matériels, sert également à faire croître la prise de conscience des difficultés rencontrées par cette partie de la population.

Excellence, au moment où vous prenez en charge vos responsabilités de Représentant du Royaume du Lesotho, je vous assure de la pleine coopération de la Curie romaine pour le succès de votre mission. J'ai espoir que votre service permettra de renforcer les Relations déjà cordiales qui existent entre votre gouvernement et le Saint-Siège. Sur vous, et sur Sa Majesté, ainsi que sur

les dirigeants et le peuple du Royaume du Lesotho, j'invoque l'abondance des Bénédiction de Dieu Tout-Puissant.

**L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n.16 p.8,10.*

© Copyright 1995 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana